

## Article 6.2 : reconnaissances

Arrivée à RN 2 : 0,1Km  
T à G RN 2 à chemin Laguerre : 0,9Km  
T à G chemin Laguerre à rue Joseph Suacot : 1,9Km  
T à D rue Joseph Suacot à rue du Casino : 0,2Km  
T à G rue du Casino à rue du stade : 0,1Km  
T à D rue du stade à RD 31 : 0,3Km  
T à G RD 31 à rue Vaulry : 3,9Km  
T à D rue Vaulry à RD 3 : 0,5Km  
T à G RD 3 à chemin Denis Leveneur : 0,8Km  
T à D chemin Denis Leveneur à CH : 0,8Km

Modification des liaisons L08 et L11 de la façon suivante :

## Etape 2 : Modification d'itinéraire

### Additif n°1

**36<sup>ème</sup> Rallye des 1000Km  
FM Compétition**

ASA Sud  
BP 90  
97832 Tampon Cédex

